

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Mali	
TITRE DU PROJET : Femmes maliennes mobilisées pour le climat, la paix et la sécurité	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : ☒ IRF ☐ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, ONU) ; Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève (DCAF, ONGI),	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Gouvernement : Ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD), Agence de Développement Régional (ADR), Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche appliquée (IFRA), Institut d'Economie Rural (IER) OSC locales : L'Association Mussoya Dambe, HELP Fast, Yam GIRIBOLO TU (YA-G-TU), Coalition Malienne Genre Sécurité et Changement Climatique (COMAGESC) à travers ses organisations membres.	
Durée du projet en mois^{1 2} : 24 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Les cercles de Bandiagara (Région de Bandiagara), Niono (Région de Ségou) et San (Région de San)	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : ☒ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³ ☐ Initiative de promotion des jeunes ⁴ ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :**PNUD:** \$1,400,000**DCAF:** \$600,000**Total PBF : \$ 2 000 000**

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : Le PNUD fournira un co-financement en nature. Plusieurs experts internationaux, notamment les conseillers en sécurité climatique (P4) et en énergies renouvelables (P4) contribueront à la mise en œuvre et l'assurance de qualité du projet.

PBF 1^{ère} tranche (70%) :

PNUD : \$ 980,000

DCAF : \$ 420,000

Total : \$ 1,400,000

PBF 2^{ème} tranche* (30 %) :

PNUD : \$ 420,000

DCAF : \$ 180,000

Total : \$ 600,000

PBF 3^{ème} tranche* (_ %) :**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Ce projet cherche à placer les femmes et les filles au centre des stratégies d'adaptation et de prévention de et réponse aux conflits dans les sphères décisionnelles et économiques. Le projet répond ainsi aux risques de conflit liés au changement climatique au centre du Mali et cible six communes dans les cercles de Bandiagara, Niono et San. Les populations affectées par les conflits et le changement climatique font face à une pluralité de crises. Les répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance ainsi que sur la cohésion sociale et la stabilité accentuent le fardeau qui pèse sur les communautés en situation de conflit, en particulier sur les femmes. Le changement climatique aggrave les inégalités et les vulnérabilités préexistantes, ainsi que les tensions entre différents groupes de femmes et d'hommes. De plus, il affecte les moyens de subsistance qui sont souvent à l'origine de nombreux conflits intra- et intercommunautaires. Les femmes peuvent être particulièrement bien placées pour contribuer, grâce à leur expérience, leurs connaissances et leurs visions, à l'élaboration de stratégies d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique, y compris les conflits. En effet, l'engagement effectif des femmes est le seul moyen pour répondre aux défis de manière efficace et durable, comprendre l'impact sexo-spécifique du changement climatique et des conflits, lutter contre la marginalisation et s'attaquer aux risques spécifiques pour les femmes et les filles.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le présent projet a été préparée en collaboration avec des représentants d'organisations de la société civile féminine et de réseaux de femmes au Mali, notamment les représentantes (7) des associations membres de la Coalition Malienne Genre, Sécurité et Changement Climatique (COMAGESC), consultées à travers un atelier consultatif organisé par le PNUD et DCAF le 16 août 2023 qui a réuni les représentantes de sept OCS féminines. Cette approche participative et inclusive a permis au PNUD et au DCAF de recueillir les perspectives d'un nombre d'acteurs clés engagés dans la thématique émergente de genre-climat-sécurité au Mali.

La conception du projet s'appuie également sur les résultats d'une enquête réalisée en mai 2023 dans le cercle de Bandiagara par Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-Saharien (CARESS), une structure de l'École de Maintien de la paix Alioune Blondin BEYE (EMP-ABB), sur les conflits liés au changement climatique et la gouvernance locale des ressources naturelles, notamment l'inclusivité et l'implication des femmes. Le PNUD a également organisé un atelier consultatif sur les risques sécuritaires liés au changement climatique à San au mois d'octobre 2022

avec la participation de la société civile. Le projet s'appuie également sur un projet pilote mis en œuvre en 2021-2022 par DCAF et réunissant des organisations de défense des droits des femmes du Mali travaillant sur le genre, le climat et la sécurité.

Le ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable qui est porteur de la thématique climat-paix-sécurité au Mali a été saisi à travers du ministère des Affaires Etrangères et la Coopération Internationale.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 3

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 80,87% ou \$1 617 348,35

Expliquez brièvement par quelle(s) intervention(s) principale(s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes à travers une série d'interventions à plusieurs niveaux. Dans les sphères décisionnelles le projet cherche à assurer la prise en compte des effets sexo-spécifiques de changement climatiques et les perspectives des femmes et filles dans les processus de planification locale, notamment les Plans de développement économique, social et culturel (PDSEC) des localités ciblées, et dans les initiatives de sécurité collective, notamment à travers les comités consultatifs de sécurité. Le projet cherche également à renforcer les moyens de subsistance de femmes et des jeunes filles grâce à la promotion de solutions durables et sensibles au genre, notamment des technologies d'énergie renouvelables, qui peuvent servir à renforcer la cohésion sociale. Enfin, dans une perspective de durabilité le projet apportera un appui à la société civile féminine et la capacité pour mener des actions en faveur de l'adaptions au changement climatique et la prévention de conflits. Ainsi les bénéficiaires du projet constitueront les ressources communautaires qui continueront à gérer les ressources dédiées à ce projet, mais aussi constitueront un noyau de références communautaires dans le développement de projet futur.

Degré de risque du projet⁷ : 1

Le projet pilote-t-il de nouvelles approches ? Oui

La conception du projet intègre-t-elle des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité ? Oui

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue : Mali UNSDCF Axes 1 (Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive) et 2 (Croissance

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

inclusive, résiliente et durabilité environnementale)

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 5, 13, 15, 16

Type de demande :

Nouveau projet : ☒

Révision de projet : ☐

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : ☐ Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet : ☐

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☐

Budget PBF supplémentaire : ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE <i>Pour</i> Nom : Maleye DIOP Signature [Redacted] Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement Date et visa : 04/10/23 	AGENCE RECIPIENDAIRE Nom : Ambassadrice Nathalie CHUARD Signature [Redacted] Nom de l'agence : DCAF - Centre pour la Gouvernance de la Sécurité, Genève Date et visa : Genève, le 3 octobre 2023 
Ministre de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable Nom : Mamadou SAMAKE Signature [Redacted] Date et visa : [Redacted] 	Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies Nom : [Redacted] Signature [Redacted] Date et visa : 04-05-2023 
Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Elizabeth Spehar [Redacted] Signature [Redacted] Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix Date et visa : 12/20/2023 	

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

Le Centre du Mali a longtemps été l'épicentre de conflits multiformes, notamment les conflits entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades sur la gestion et le partage des ressources naturelles, les confrontations entre l'armée nationale et les groupes armés terroristes et la prolifération des milices d'auto-défense. Ces conflits ont entraîné des modifications dans la dynamique des populations, perturbant les activités socio-économiques. Au même temps les effets néfastes du changement climatique amplifient la vulnérabilité des populations déjà lourdement affectées. Le Mali se classe au 176e rang sur 186 pays dans l'indice d'adaptation climatique ND-GAIN⁹, ce qui signifie que le pays est extrêmement vulnérable aux changements climatiques, tout en ayant peu de capacités et de préparation à l'adaptation climatique. Les températures moyennes du Mali devraient augmenter de 1,2 à 3,6°C d'ici 2060¹⁰. De même, les projections prévoient de longues périodes de sécheresse qui pourraient affecter les sources naturelles d'approvisionnement en eau. En décembre 2022, le Displacement Tracking Matrix (DTM) a recensé plus de 32 000 « déplacés climatiques », dont plus que 12 000 à Bandiagara et 2000 à Niono¹¹. Ces déplacements accroissent la concurrence autour des ressources, provoquant des conflits entre les populations d'accueil et les personnes déplacées. **Les communautés touchées par les conflits et le changement climatique sont donc confrontées à une double crise avec les femmes, faisant partie de la couche la plus affectée.**

En effet, l'insécurité climatique entraîne des répercussions importantes sur la dynamique des genres. Les femmes subissent davantage les conséquences en raison de leurs activités économiques principalement basées sur l'horticulture, la cueillette et l'agriculture qui sont fortement affectées. De plus, elles sont reléguées à des rôles socio-économiques qui réduisent leur participation aux efforts d'adaptation au changement climatique et de prévention de conflit. Les normes sociétales, le manque d'éducation et les croyances traditionnelles influent négativement sur leur capacité à s'épanouir et à saisir les opportunités d'adaptation tandis que leur faible représentativité au niveau communal et gouvernemental limite leur capacité de faire valoir leur droit. Bien que des stratégies d'adaptation au changement climatique aient été utilisées par le passé, la dégradation de la sécurité entravent ces efforts d'adaptation. La vulnérabilité accrue combinée à l'inégalité sociale, bloque les stratégies d'adaptation ou donne lieu aux stratégies d'adaptation négatives et non-durables qui :

- 1) **mine la cohésion sociale en réduisant les relations d'échanges positifs entre les groupes de moyens d'existence.** Au centre de Mali cela se manifeste par exemple par une réduction de transactions et échanges de produits entre femmes issues des communautés pastorales et agricoles et des différentes ethnies. Cette évolution réduit la quantité et la qualité des interactions positives entre les groupes ;
- 2) **entraîne des conflits inter et intra-communautaires liés au partage et à l'accès aux ressources naturelles.** La raréfaction et la productivité réduite des ressources naturelles et la dégradation des écosystèmes intensifient la compétition ce qui se traduit en conflits violents. Cela concerne non seulement l'accès aux terres, aux pâturages et eaux, mais également à l'usage des formations forestières ;

⁹ Rankings // Notre Dame Global Adaptation Initiative // University of Notre Dame (nd.edu)

¹⁰ CMIP6 2021

¹¹ Mali — Rapport sur les Mouvements de Populations - Décembre 2022 | (iom.int)

- 3) **augmentent le risque de violence basée sur le genre (VBG)** pour les femmes et les jeunes filles et freine toute autonomie dans un contexte social déjà défavorable. Le recours aux stratégies d'adaptation négatifs, tel que la coupe abusive où collecte de bois de feux dans des localités éloignées fréquentées par des groupes armés sont des exemples.

Les conséquences sécuritaires du changement climatique et la capacité d'adaptation insuffisante se manifestent sous de formes multiples au Centre du Mali. Si le changement climatique n'est pas toujours une cause directe de conflit, il en exacerbe les moteurs qui alimente l'instabilité, telles que la marginalisation, l'érosion des moyens de subsistance traditionnels et l'appauvrissement croissant des ressources naturelles. Ces pressions ainsi combinées amoindrissent non seulement leurs capacités à faire face aux effets du changement climatiques mais exacerbent les conflits pour le partage des ressources naturelles. Bandiagara est une région où la majorité de la population féminines pratiquent le maraîchage et la production de charbon de bois pour soutenir les charges de la famille. Cependant, l'accès aux terres a été fortement réduite par l'insécurité. Selon une étude d'International Alert et le PNUD, la dépendance du mode de vie local au déboisement massif principalement mener par les femmes comme alternative pour couvrir le besoin des foyers, contribue à renforcer l'exposition des populations aux aléas climatiques¹². Ajouter à cela, l'augmentation grandissante de la population due à l'arrivée de 82 000 de déplacés internes à Bandiagara, qui représente 22% de la population de déplacés internes au Mali. Cette situation crée une compétition accrue pour les ressources. A Niono, le nombre élevé de personnes déplacées à l'interne joue sur la capacité de certains ménages autochtones à se prendre en charge due à leur faible revenu qui se voit amoindrir à cause de l'inactivité et par manque d'opportunités. Selon un rapport situationnel des conflits, il est ressorti que Niono est durement éprouvé par les tensions intercommunautaires liées à la gestion de l'espace¹³. A San, l'irrégularité des événements de précipitations sont à la cause d'inondations, causant des pertes de terres agricoles favorisant l'érosion des sols. Or les populations de cette région dépendent fortement des activités d'agriculture, d'élevage, de pêches et des ressources forestières, ce qui accroît la concurrence et les conflits.

Paradoxalement, même si les femmes sont les plus touchées, elles sont souvent exclues des forums décisionnels à cause des normes socio-traditionnelles et leurs besoins et aspirations ne sont pas pris en compte dans les stratégies d'adaptation. Une étude du PNUD menée à Bandiagara en 2023, souligne leur faible implication dans la prévention et la gestion des conflits, en raison des normes sociales discriminatoires¹⁴. Elles font également l'objet d'une double discrimination car reléguées à l'exécution de lourdes tâches domestiques tout en étant blâmées pour la dégradation de l'environnement à travers la coupe de bois, qui contribue aux revenus de la famille¹⁵. Pourtant, elles représentent plus de la moitié de la population de ces régions, et sont les premières à l'avant-garde de la protection de la famille, de l'éducation de la société, du maintien de la cohésion sociale et de la préservation du cadre de vie. **Elles sont les seules à pouvoir mener le combat pour faire valoir leur droit, présenter leurs défis, à contribuer efficacement à l'adoption de stratégies d'adaptations pour une meilleur résilience et à la prévention des conflits.**

¹² International Alert (à venir) : La Sécurité Climatique au Mali – Le cas du Cercle de Bandiagara

¹³ Lyammouri (2022) : Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : Cas du cercle de Niono au Mali

¹⁴ EMP-CARESS/PNUD (à venir) : La Gestion des Ressources Naturelles de des Conflits dans les Régions du Centre au Mali : Une Analyse des Implications, des Interactions, des Mécanismes et des Outils. OUTILS

¹⁵ International Alert (à venir) : La Sécurité Climatique au Mali : Le cas du Cercle de Bandiagara.

Groupe	Enjeux	Intérêts/Besoins	Moyens d'influence	Opportunités
Femmes des différents groupes de moyen de subsistance	Transactions positives limitées entre communautés ; Compétition liée à l'accès aux RN	Adoption des mesures d'adaptation sensible au genre ; Autonomisation économique ; Accès aux sources d'énergie	Rôle primordial dans la gestion des ressources Rôle important dans le maintien de la cohésion sociale	Connaissance des besoins spécifiques et des opportunités de changements ; Accroître échanges positifs avec autres groupes de moyens de subsistance
Déplacées internes	Conflits liés au partage des ressources avec la population locale (moyens de subsistances, ressources forestières)	Implication dans les prises de décisions ; Opportunité d'autonomisation ; Echange positive avec la communauté locale	Influence limitée	Maintien d'une bonne cohésion sociale Facilitation des échanges et des partages
Jeunes filles (moins de 25 ans)	Stratégies d'adaptation négatives ; Exposition aux risques physiques	Protection physique ; Opportunités économiques entrepreneuriales	Influence limitée	Implication active dans les activités économiques et sociales
Société civile féminines	Capacités techniques limitées à appuyer la prise en compte de la dimension genre ; Rôle limité dans la planification locale	Formations techniques en plaidoyer ; Réseautage	Forte capacité de mobilisation communautaire ; Important rôle dans la médiation	Propulser l'adaptation climatique sensible au genre et au conflit
Autorités locales	Capacités limitées pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation et sensible au genre et au conflit	Accompagnements techniques dans la mise en œuvre des mesures	Influence politique ; Décideurs politiques et institutionnels	Planification locale intégrant les risques sexo-spécifiques liés au changement climatique et conflit et des mesures d'adaptation
Leaders communautaires	Manque de prise de consciences de l'importance de l'implication des femmes	Assurer cohésion de leur communauté	Influence sur la communauté Garant des normes sociales	Cohésion sociale renforcée ; Communauté plus résilient au changement climatique et conflit

Il existe aujourd'hui **une opportunité d'inscrire le lien genre-climat-sécurité à l'ordre du jour du processus de consolidation de la paix au Mali**. Le projet soutient l'engagement des femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation, grâce aux solutions innovantes d'adaptation, y compris des nouvelles technologies, et cherche à cartographier les relations entre le climat et l'environnement, d'une part, et les objectifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et la consolidation de la paix, d'autre part.

Le projet contribuera aux objectifs inscrits dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable 2019-2023, notamment les axes 2 (Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble), 3 (Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie) et 4 (Protection de l'environnement et renforcement de la résilience au changement climatique). Le projet contribue directement à la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation des Contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées du Mali, adoptées en août 2021, et des priorités d'adaptation pour 2020-2030. En termes d'adaptation, la vision du Mali est de faire de l'économie verte et de la

résilience au changement climatique une priorité. Les orientations de la CDN en matière d'adaptation comprennent l'agriculture et le pastoralisme intelligents face au climat, l'amélioration de la gestion des bassins versants, les énergies renouvelables, les projets forestiers et écosystémiques et le reboisement, la recherche sur l'adaptation au changement climatique, la mobilisation des collectivités locales, des communautés vulnérables et des groupes de femmes pour améliorer leur résilience face au changement climatique. En outre, en soutenant un partage et une gestion plus pacifique et inclusive des ressources naturelles, le projet contribue à la stratégie du gouvernement pour la stabilisation du centre du Mali (2022). Le projet contribue directement aux Axes 1 (Gouvernance) et 2 (Croissance inclusive) du Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies au Mali. Globalement, le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable 5 (Egalité des sexes), 13 (Action pour le climat), 15 (Vie sur terre) et 16 (Paix, justice et institutions solides). Il est aligné avec les priorités inscrites dans la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel en termes de résilience climatique et consolidation de la paix et contribuera aux efforts dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Enfin le projet s'appuie sur les constats et les recommandations issues de l'examen thématique récent sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix en s'interrogeant sur les synergies entre les composantes liées au climat et à l'environnement, d'une part, et les objectifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, d'autre part¹⁶.

Le PNUD a construit un portefeuille d'interventions Climat, Paix, Sécurité qui cherche à réduire les facteurs de risques liés au changement climatique au Centre du Mali avec l'appui d'un nombre de partenaires (cf. liste ci-dessous). Ce projet vient compléter l'approche du PNUD et d'autres acteurs en matière de sécurité climatique en mettant les femmes et filles au cœur des stratégies d'adaptation au changement climatique et la prévention de conflits. Or, les acteurs qui investissent dans l'adaptation au changement climatique, l'égalité des sexes, et la consolidation de la paix au Centre du pays sont nombreux. On constate souvent une intégration insuffisante de ces thématiques et notamment des risques spécifiques pour les femmes et les jeunes filles comme évoqué dans l'examen thématique récent sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix. Également, les interventions d'adaptation sont souvent peu sensibles au genre, mais également aux conflits et risquent d'amplifier les tensions déjà existantes et accroître les griefs¹⁷. Ce projet cherche à combler ces lacunes.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Sécurité climatique et gestion durable des ressources naturelles dans les régions du centre du Mali pour la consolidation de la paix (2022-2028)	FEM – USD 9 millions	Dans le cadre de ce projet, le PNUD et le FEM investissent dans la gestion pacifique des ressources et dans la réalisation des objectifs de neutralité du Mali en matière de dégradation des terres. Le projet a une durée de 6 ans et cible 15 communes dans les cercles du Centre du Mali.	Le projet mis en œuvre par l'AEDD se situe dans des localités voisines des districts. Ce projet sera étroitement coordonné avec le programme qui contient également des composantes sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.
Sécurité climatique au Sahel occidental (2022-2025)	Danemark - USD 5,5 millions	Renforcement des systèmes de gouvernance locale pour les risques liés au climat en matière de sécurité	Le projet fait partie du programme de sécurité climatique du PNUD, et ce projet permettra d'intensifier

¹⁶ Gaston et al. (2023) : Thematic Review on Climate Security and Peacebuilding

¹⁷ Weathering Risk (2022) : Climate, peace and security assessment: Mali

		et de gestion des ressources naturelles; et l'amélioration de la résilience des communautés grâce à des systèmes de subsistance durables et diversifiés.	certaines des approches de ce projet qui cible les districts voisins.
Gestion des risques liés à la sécurité climatique des ressources naturelles pour préserver la mobilité humaine et la coexistence pacifique dans le centre du Mali (2023-2025)	Suède – USD 4,5 millions	D'atténuer des conflits fonciers grâce à l'approche participative; de renforcer des capacités au niveau local pour une meilleure adoption des stratégies d'adaptation ; d'encourager la participation des femmes dans les initiatives d'adaptation et d'entreprise ; et de promouvoir les outils d'information structurels fournissant des évidences sur les risques de la sécurité climatique.	Mise en œuvre au Centre du Mali ce projet conjoint intègre les enjeux liés à la mobilité dans l'approche climat, paix et sécurité. Le projet s'appuie également sur les énergies rejouables afin de renforcer la résilience. Des leçons concernant l'implication des femmes des communautés mobiles dans la gestion de risques climatiques seront d'importance pour le projet proposé.
Facilité de stabilisation du Liptako-Gourma (2021-2024)	Allemagne, U.E., Pays-Bas, Danemark, République Tchèque, Japon – USD 47 millions	L'objectif de la facilité est de réduire le risque de violence dans les zones cibles, permettant ainsi des programmes de consolidation de la paix, de relèvement et de développement à plus long terme.	Il existe des synergies potentielles entre le projet et le Fonds de stabilisation interviendra notamment sur les plans de travail conjoints pour les activités de travail contre rémunération qui renforcent la résilience de la communauté et réduisent les risques climatiques.
Stabilisation par l'appui à l'état de droit (PROSMED) (2021-2025)	Suède, Danemark, PBF – USD 32 million	Le programme mis en œuvre par le PNUD et ONU Femmes soutient la mise en place de mécanismes de prévention et de gestion des conflits plus efficaces, inclusifs et accessibles.	PROMED soutient la cohésion sociale et appui le renforcement de la sensibilité au genre des services de la sécurité et de la justice. Le projet mettra à profit les acquis du projet PROSMED.
Renforcement de la résilience des communautés vulnérables affectés par l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les effets du changement climatique (2021-2025).	Suède – USD 23 million	L'objectif global du programme est de renforcer la sécurité alimentaire et la résilience communautaire dans les régions de Ségou. L'intervention est fondée sur l'augmentation de l'agriculture durable, l'amélioration des moyens de subsistance et l'accès aux installations de santé et d'assainissement.	Le programme vise à améliorer les moyens de subsistance des communautés grâce à une agriculture durable et à des pratiques d'adaptation au changement climatique. Les enseignements itératifs tirés du programme éclaireront la mise en œuvre du projet proposé.
Sécurité alimentaire et résilience communautaire aux crises climatiques et sociales dans la région de Mopti Programme d'appui « PASARC-II CCC » (2018-2023)	Pays-Bas – EUR 8 millions	Mis en œuvre par la Near East Foundation, ce programme vise à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des populations rurales de la région de Mopti face au changement climatique et à d'autres crises sociales.	Le PNUD collabore déjà étroitement avec le programme PASARC II-CC qui fait partie du cofinancement de son programme de sécurité climatique.
Participation des femmes au processus de paix, de sécurité et de relèvement au Mali (2020-2024)	Suisse - CHF 6 millions	L'objectif de ce projet est de renforcer la participation des femmes en tant qu'actrices et bénéficiaires des processus de paix, de sécurité et de relèvement au Mali.	Les stratégies élaborées dans le cadre de ce projet seront mises à profit pour faciliter l'inclusion des femmes dans les activités du projet.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

Ce projet répond aux risques de conflit liés au changement climatique au centre du Mali et cible six communes dans les cercles de Bandiagara, Niono et San. Le changement climatique renforce les inégalités, les vulnérabilités déjà existantes et les tensions entre les différents groupes de femmes et de hommes, mais aussi les moyens de subsistance qui sont à la source de beaucoup de conflits intra- et intercommunautaires. Or, les femmes sont particulièrement bien placées pour contribuer, grâce à leur expérience, leurs connaissances et leurs visions, à l'élaboration de stratégies d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique, y compris les conflits. En effet, l'engagement effectif des femmes

et des filles est le seul moyen pour répondre aux défis de manière efficace et durable, comprendre l'impact sexo-spécifique du changement climatique et des conflits et s'attaquer aux risques spécifiques pour les femmes et les filles. **Ce projet a ainsi pour objectif principal à placer les femmes et les jeunes filles au centre des stratégies d'adaptation et de prévention de conflits liés au changement climatiques dans les sphères décisionnelles et économiques.**

Ce projet interviendra à la fois dans les sphères institutionnelle/décisionnelle et économique afin de rendre les femmes et les jeunes filles autonomes et atteindre un changement de pratiques et de comportement durable, à travers de la théorie de changement suivante :
Si les femmes s'engagent et inscrivent à l'agenda des organes décisionnels les risques liés au changement climatique qui les affectent ;
Si les femmes sont davantage autonomisées à travers des stratégies d'adaptation au changement climatique sensibles au conflit ;
Si la société civile féminine est renforcée et mène le plaidoyer pour l'adaptation et la prévention des conflits ;
Alors, les femmes auront un impact significatif dans le processus d'adaptation et le maintien de la cohésion sociale dont elles seront garantes et deviendront de véritables championnes « climat, paix et sécurité ».

Le projet cherche à mobiliser les femmes et les jeunes filles dans les stratégies de réponse au changement climatique et ses effets néfastes sur la cohésion sociale. On suppose donc qu'il existe une **volonté** de la part des femmes à s'impliquer dans une meilleure et plus inclusive gestion de risques à travers le processus de planification local de développement et dans les organes locaux de sécurité collective. Cette volonté a pourtant été fortement exprimée lors des consultations avec des représentantes des associations féminines. En outre, la promotion du rôle des femmes et des filles dans la gouvernance locale, notamment dans la prise en compte des risques sécuritaire liés au changement climatique, dépendra d'un **changement de comportement de la part les hommes et les autorités locales/traditionnelles**. Dans des sociétés conservatrices, une approche trop rude crée souvent l'effet inverse. Il est important que les hommes soient aussi impliqués afin d'accompagner la démarche de responsabilisation des femmes au risque de les voir s'y opposer ou de saboter le projet. En même temps, on est conscient qu'un appui à l'implications de la femme dans les espaces publiques et institutionnelles ne produira pas les résultats escomptés, notamment en termes de changement de comportement par les hommes, si 'elle n'est pas étayée dans une **autonomisation dans la sphère économique** et au niveau de ménage. Le projet envisage ainsi des activités d'adaptations au changement climatique visant à diversifier et promouvoir des moyens de subsistance durables et sensible au genre. Ces activités doivent à la fois soutenir des stratégies d'adaptation positives qui peuvent renforcer la résilience au niveau du ménage mais également promouvoir des **échanges positifs** entre les différents groupes de moyen de subsistance et utilisateurs des ressources naturelles et couches sociales. Enfin, le projet envisage un appui à la **société civile**, notamment les associations féminines engagées dans les domaines de climat, paix et sécurité afin d'assurer la durabilité de l'intervention et sa nature catalytique. L'appui aux femmes et filles dans les sphères décisionnelles et économique doit être accompagné par une société civile florissante et unie qui mène des plaidoyers et des initiatives concrètes en faveur de l'implication des femmes dans la réduction et la gestion de risques sécuritaires liés au changement climatique et mobiliser d'autres acteurs et ressources, étatiques ainsi qu'auprès des partenaires techniques et financiers. Ce sont ces hypothèses qui ont été déterminants dans la conception du projet, des axes d'intervention et des activités proposées. Les interventions au niveau de différentes sphères se compléteront mutuellement

et aucune n'est suffisante en soit pour permettre aux femmes et jeunes filles au Centre de devenir de véritables championnes « climat, paix et sécurité » et renforcer la cohésion sociale face aux effets néfastes du changement climatique et des conflits.

Résultat 1 : Une meilleure gouvernance inclusive des risques sécuritaires liés au changement climatique, grâce à la contribution des femmes

Le projet cherche à impliquer les femmes dans l'analyse et la gestion de risques climatiques à travers leur participation dans la conception et mise en œuvre des stratégies d'adaptation. Il n'est pas uniquement une question de participation, mais d'identifier des stratégies de réponse et d'adaptation qui tiennent compte de l'impact sexo-spécifique. Cela concerne à la fois l'intégration dans les *Plans de développement économique, social et culturel* (PDESC) des communes ciblées et les plans régionaux de développement. Cela est fait en lien avec le Plan national d'adaptation qui est en phase de formulation avec l'appui du PNUD. De même, la participation des femmes dans les comités consultatifs de sécurité (CCS) est déterminante pour une coproduction de la sécurité qui est consciente des effets disproportionnés du changement climatique sur les femmes. Une meilleure et plus inclusive gouvernance des risques liés au changement climatique aura un impact direct sur les dynamiques intra- et intercommunautaires, voire la compétition et les tensions liés au l'érosion des moyens d'existence et des inégalités existantes. Les femmes et les filles contribueront ainsi à identifier et opérationnaliser des mesures positives d'adaptation.

Produit 1.1 : Les effets sexo-spécifiques et les perspectives des femmes et jeunes filles sont pris en compte dans les processus de planification locale

Le projet appuiera la formation de groupements de femmes qui peuvent s'engager dans l'analyse de risques et contribuer aux différents fora décisionnels au niveau communal et au niveau du cercle. Il privilégiera le renforcement de groupements et associations existants et les impliquera dans le recensement et évaluation des risques sécuritaires liés au changement climatique dans leur localité et l'identification des mesures d'atténuation. Les cartographies impliqueront les perspectives des différents groupes de moyen de subsistance, groupes d'âge, les personnes handicapés, les déplacés l'interne et les populations itinérantes. La communauté bénéficiera d'activités de sensibilisation à l'endroit des leaders religieux et chefs coutumiers afin de briser certaines normes sociales qui freinent l'implication des femmes dans les assises de prises de décisions et leur prise en compte dans le développement local. Des revues participatives et inclusives des PDSEC seront ensuite organisé dans chaque commune cible et au niveau des cercles d'intervention afin d'assurer l'intégration des risques sexo-spécifiques, liés au climat et au conflit, en plus d'un appui à l'élaboration des nouveaux documents de planification en collaboration avec les agences de développement régional (ADR) en suivant les directives nationales de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT). Ceci concourt à surmonter certaines lacunes observées dans le processus qui peuvent compromettre la participation effective des femmes, tel que des barrières de langue et les normes culturels prédominantes. L'approche permettra également d'élargir la participation féminine au-delà de la Coordination des associations, ONG et groupements féminins (CAFO) qui est souvent seule à représenter la moitié de la population dans les processus de planification locale. Le projet cherche ainsi à intégrer les femmes et les OSC de femmes dans les sous-commissions d'élaboration des PDSEC dans les communes ciblées. Le projet appuiera également la mise en œuvre de certains aménagements phares qui peuvent améliorer la capacité d'adaptation. Cela inclut des infrastructures qui faciliteront la protection et le partage pacifique des ressources naturelles et qui réduit le risque de catastrophes parmi lesquels la réhabilitation des infrastructures de base, par exemple les corridors pastoraux, les points d'eau partagés, les micro-barrages, etc., visant à faciliter les échanges avec les groupes

d'utilisateurs et gérées par des structures de gestion inclusives. Les besoins spécifiques en matière de réhabilitation seront définis dans le cadre d'un processus participatif avec les communautés et les services techniques et en conformité avec les priorités du PDSEC. Le projet veillera à assurer que les initiatives sélectionnées sont sensibles au genre et n'exposera pas les participant, surtout les femmes et jeunes filles, à des risques d'exploitation ou une charge de travail inappropriée.

Activité 1.1.1 : *Formations de 30 groupements de femmes sur les risques liés au changement climatique et leurs prises en compte dans les processus de planification locale.* Ces groupements de femmes seront formés au niveau des villages (cinq par communes) et incluront différentes tranches d'âge et de provenance pour une meilleure représentativité de la communauté féminine. Plusieurs sessions de formations seront conduites au cours desquelles les participantes seront informées des impacts du changement climatique. Les risques sécuritaires et sexo-spécifiques qui y sont liés seront recensés et elles seront formées sur l'analyse des risques dans le processus de planification locale.

Activité 1.1.2 : *Sensibilisation des parties prenantes locales, notamment des hommes, sur la l'importance de la participation de la femme dans l'adaptation au changement climatique et le processus de développement.* L'activité sera conduite sous formes de sessions de discussions (5) et d'échanges avec différentes parties prenantes (30) dont les autorités locales, les chefs de village, les chefs coutumiers et traditionnels et les chefs religieux.

Activité 1.1.3 : *Cartographies participatives des risques sexo-spécifiques liés au changement climatiques et perspectives de développement dans six communes.* Une structure spécialisée/consultant sera recrutée pour mener l'étude au niveau des six communes d'interventions. Les résultats de l'étude serviront de références pour appuyer l'intégration et la dimension genre dans les PDSEC communaux.

Activité 1.1.4 : *Revue participative et inclusive des six PDSEC et des plans de développement au niveau de cercle et leurs plans d'investissement pour la prise en compte de risque sécuritaires liés au changement climatique.* L'activité sera conduite avec les ADR sous plusieurs ateliers d'élaboration des plans communautaires d'adaptation sensibles du genre, d'analyse des documents de planifications locales, et de capitalisation de la cartographie participative des risques sexo-spécifiques

Activité 1.1.5 : *Réalisation d'aménagements communautaires d'adaptation sensible au genre phares issus des PDSEC revus.* Une vingtaine d'initiatives (quatre par communes) sera mis en œuvre avec des groupements féminines. Le projet soutiendra la mise en place de structures de gestion locales capables de générer des revenus pour l'entretien, par exemple par le biais de redevances d'utilisation, et plaidera en faveur de l'inclusion dans le budget communal.

Produit 1.2 : Les femmes participent dans les initiatives locales de sécurité collective

Les CCS régionaux et communaux ont essentiellement pour missions d'évaluer la situation sécuritaire, d'émettre des avis et recommandations à l'endroit de l'exécutif local et des acteurs de la sécurité et de contribuer à l'échange d'informations, à la sensibilisation et à une meilleure prise en compte des préoccupations des populations¹⁸. Cependant, la participation des femmes dans ces comités est faible et leurs besoins spécifiques ne sont donc pas suffisamment remontées ou traitées dans ces cadres consultatifs. Le projet entend ainsi de soutenir les autorités régionales et communales rendre opérationnels et plus inclusifs leurs CCS. Ces cadres constitueraient un espace de dialogue et d'échange entre les communautés et les services de sécurité et permettraient une évaluation de la sécurité collective. L'opérationnalisation des CCS impliquera des formations sur la prise en compte des effets

18 Décret N° 2016-0401/P-R Mali du 09 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de la reformer du secteur sécuritaire

sexo-spécifiques et risques sécuritaires liés au changement climatique affectant les communautés locales afin de favoriser une meilleure co-production de la sécurité au niveau local. Les femmes membres d'OSC locale seront les principales bénéficiaires de ces formations afin de renforcer leurs capacités en termes de compréhension de la gouvernance du secteur de la sécurité en lien avec les risques du changement climatique sur la communauté et les effets à court, moyen ou long terme. L'appui aux CCS intégrera la formation des autorités régionales et communales en charge des CCS sur la sécurité inclusive. En outre, le projet fournira un appui aux associations villageoises de femmes de 30 villages pour la tenue d'assemblées villageoises au niveau local pour parler des risques sécuritaires liés au changement climatique, les bons comportements à adopter en famille et en communauté, les problèmes environnementaux spécifiques à la commune, etc. Les recommandations issues de ces assemblées villageoises vont être partagées avec l'exécutif communal pour information et exploitation lors des conseils communaux, l'élaboration des PDSEC ou encore dans les sessions des CCS locaux. En plus, ces assemblées villageoises seront également formées sur la réglementation en matière de gestion/exploitation des ressources de la biodiversité locale. Enfin, la redynamisation et/ou mise en place des relais des comités villageois de veille citoyen (CVC) permettra de fournir aux membres et aux communautés l'espace nécessaire pour explorer l'impact du changement climatique sur leur quotidien, définir et concrétiser la manière dont cet impact se traduit par des changements dans le cadre de leur propre travail, et échanger des expériences et des bonnes pratiques.

Activité 1.2.1 : *Formation au profit des femmes centrée sur la notion de gouvernance du secteur sécuritaire et les risques sécuritaires liés au changement climatique dans les communes des localités cibles.* La formation aura lieu dans chacune des six communes d'intervention en consultations avec les groupements de femmes, les autorités locales et les services techniques compétents. Les femmes formées procèderont également à leur tour à une restitution de leurs connaissances et informations au sein de leurs communautés.

Activité 1.2.2 : *Appui aux OSC villageoises de femmes pour l'Organisation d'assemblées villageoises sur les risques sécuritaires liés au changement climatique.* Les assemblées se tiendront dans 30 villages (cinq villages/communes) sous la coordination des OSC.

Activité 1.2.3 : *Soutien à l'opérationnalisation de trois CCS régionaux et six communaux intégrant la participation et les besoins spécifiques des femmes et des filles en matière de changement climatique.* Deux réunions des CCS par an (par commune et par région) seront appuyées par le projet afin d'encourager cette interaction indispensable pour une bonne coproduction de la sécurité. Les collectivités seront également incitées à ouvrir leurs CCS à une plus grande participation des organisations féminines pour une meilleure prise en compte de leurs besoins et de leurs contributions.

Activité 1.2.4 : *Renforcement des capacités des membres des CCS communaux et régionaux sur les effets sexo-spécifiques et risques sécuritaires liés au changement climatique.* Deux sessions de renforcement auront lieu, une pour l'ensemble des CCS communaux et l'autre pour les CCS régionaux sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes.

Activité 1.2.5 : *Redynamisation et/ou mise en place des relais des comités villageois de veille citoyen.* Ces comités de veilles seront composés d'hommes et de femmes ressources et couvriront 60 villages bénéficiaires soit dix villages par communes d'intervention.

Résultat 2 : Les femmes et des jeunes filles s'adaptent mieux aux défis liés au changement climatiques et aux conflits et sont davantage autonomisées dans la sphère socio-économique

L'implication accrue des femmes dans la gouvernance des risques climatiques à elle seule ne suffit pas si cela n'est pas accompagnée par un appui dans la sphère de la production et la vie

quotidienne où les effets immédiats du changement climatique et des conflits se manifestent en premier lieu. Les femmes et les filles, surtout les déplacées internes, sont parmi les plus vulnérables aux changements climatiques et leur rôle dans la vie économie et au sein de la communauté et du ménage doit être renforcé grâce à une meilleure capacité d'adaptation et la création de source de revenu. Cela permettra à la fois de soutenir leurs rôles en tant que actrices incontournables dans la prise de décision au niveau local et d'atténuer les risques de tensions intra- et intercommunautaires liés à l'érosion des moyens d'existence provoquée par le changement climatique. En effet, des activités génératrices de revenus (AGR) et la mise en œuvre de mesures concrètes d'adaptation au changement climatique permettront de réunir des femmes venant des différentes couches de la communauté et renforcer la cohésion sociale. Les PDI seront intégrées dans les activités afin d'atténuer le risque de tensions avec la communauté hôte et renforcer la cohésion sociale dans un contexte de compétition autour des ressources naturelles et des moyens de subsistance.

Produit 2.1 : Les moyens de subsistance sont diversifiés et adaptés au changement climatique grâce à la promotion à des solutions durables et sensibles au genre

Le projet mettra en œuvre un paquet d'AGR tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des filles en tirant partie de solutions et connaissances locales basées sur la nature l'économie circulaire et les technologies de transformation. Les activités seront basées sur un meilleur accès aux sources d'énergie renouvelable, la substitution de bois d'énergie, visant ainsi à créer des opportunités de collaboration avec les acteurs émergents dans le secteur privé de l'économie verte au Mali. Une étude de cartographie sera menée en amont auprès des communautés avec l'implication de l'Institut d'économie Rurale (IER) dans les cercles de San et Niono¹⁹. Cette analyse permettra de faire ressortir les bonnes pratiques d'adaptation sensible au genre et aux conflits au niveau local, les connaissances et pratiques locales face au changement climatique. Le projet appuiera également la création et/ou redynamisation et la formation de groupements féminines au niveau des villages ciblent qui seront des lieux d'échange, de promotion d'autonomie socio-économique. Afin de renforcer son impact, le projet appuiera les initiatives locales à travers le support au secteur privée notamment à l'entreprise sociale Herou Alliance qui est une initiative visant à valoriser l'agroforesterie à travers le moringa impliquant les agriculteurs, les femmes et les jeunes dans l'ensemble du processus de la chaîne de valeur. Le projet encouragera ainsi le reboisement de zones dégradées, revalorisant ces terres créant ainsi de l'emploi. Le renforcement de moyens de subsistance des femmes et l'adaptions au changement climatique sera notamment propulsé par un meilleur accès aux sources d'énergie renouvelable. Le projet fournira un paquet de technologies qui peuvent à la fois servir à renforcer et diversifier les moyens de subsistance, réduire les pressions sur les ressources naturelles, notamment les formations forestières, et contribuer à promouvoir la collaboration entre les différents groupes de femmes. Parmi ces technologies, le projet vulgarisera i) la technologie de cuisson propre dans les communautés qui dépendent du bois comme principales sources d'énergie domestique ; ii) des kits solaires qui alimenteront les équipements et machines de transformation augmentant la productivité et améliorant les revenus des femmes ; et iii) des bio-digesteurs comme une solution alternative au bois de chauffage et à l'approvisionnement en énergie pour la communauté. Cette dernière technologie transforme les déchets organiques (déchets domestiques, animaux et agricoles) en biogaz peut être utilisée à des fins domestiques, produire de l'électricité à petite échelle et du gaz combustible pour les équipements motorisés au bénéfice des microentreprises féminines villageoises et son fonctionnement est ainsi basé sur la

¹⁹ Le PNUD a déjà prévu une cartographie de solutions endogènes à Bandiagara avec l'appui du Danemark.

collaboration entre des différents groupes. De plus, les activités permettront la promotion de travaux d'intérêt communautaire entre les femmes déplacées et celles de la communauté d'accueil les rendant auto-suffisantes.

Activité 2.1.1 : *Cartographie de mesures d'adaptation et de solutions endogènes basées sur la nature sensible au genre.* Cette recherche à San et Niono sera confiée à l'IER.

Activité 2.1.2 : *Création de groupements de femmes et formation en transformation des produits forestiers.* Environ 30 groupes seront constitués de dix participantes (parmi lesquelles les femmes chefs de famille, celles manquant d'opportunités entrepreneuriales, les PDI) pour un total de dix groupes par communes. La formation sur cinq jours portera sur la transformation, la valorisation et la commercialisation des produits dérivés d'essences forestières (Moringa, Karité, Baobab).

Activité 2.1.3 : *Dotation de kits solaires et équipement de transformation aux membres de groupements féminines.* Des kits solaires seront fournis aux niveaux des 30 villages concernés et les groupements de femmes formées seront dotés d'équipements pour leur unité de transformations (séchage, savonnerie, moulins, huilerie, conditionnement, etc.). Une formation sur la maintenance suivra cette dotation.

Activité 2.1.4 : *Appui au reboisement à travers la promotion de plantation de moringa.* Les formations seront conduites par des formateurs spécialisés en agroforesteries sur les potentialités du secteur, la mise en place et l'entretien de pépinières, les techniques de préparation des sols, de plantation et d'entretien des plantes dans une vingtaine de localités.

Activité 2.1.5 : *Promotion des technologies de cuisson propre à travers la formation et la dotation d'équipements aux bénéficiaires.* Environ 1200 ménages vulnérables bénéficieront d'un foyer amélioré et/ou cuisinières solaires ainsi que des modules de formations sur l'utilisation efficace de sources d'énergie, entretien, etc.

Activité 2.1.6 : *Installation des biodigesteurs au niveau de village et mise en place et formation des comités de gestion.* Les villages bénéficiaires seront déterminés à travers une évaluation de la pertinence de ces dispositifs en termes de disponibilité en matières nécessaires pour leur fonctionnement. Ainsi l'installation dépendra des conditions de chaque village mais également des capacités des groupements de femmes. Il est prévu d'investir dans une vingtaine de localités.

Produit 2.2 : Les différents groupes de moyens de subsistance et socio-économiques féminines collaborent dans l'appropriation de mesures d'adaptation au changement climatiques au niveau local

Afin d'assurer la durabilité des résultats en termes d'adaptation propulsée par les femmes, des efforts seront consentis pour encourager l'engagement des associations de femmes, de jeunes filles et des différents groupes de moyens de subsistances sur les enjeux environnementaux et de cohésion sociale à travers la promotion de cadres d'apprentissage et des activités de vulgarisation. Ce genre d'espaces existent déjà dans certaines zones, notamment à Niono avec les clubs Dimitra appuyés par la FAO. Le projet veillera à ne pas dupliquer des structures déjà existantes mais à renforcer et redynamiser les cadres existants. Ainsi le projet se propose de valoriser le rôle des groupements de femmes pour maintenir un climat de collaboration et de communication. Les groupements seront des lieux d'apprentissage, de formation et de vulgarisation sur les bonnes pratiques face au changement climatique et une ouverture leur permettant de faire valoir leur opinions et idées et valoriser leur savoir-faire. Des activités de promotion d'économie circulaire permettront de renforcer leur rôle dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement avec utilisation durables des ressources naturelles. Notamment, la vulgarisation des biodigesteurs permettra

de réunir la communauté autour de la gestion commune et du partage des bénéfices générés, renforçant l'inclusion sociale et le capital social.

Activité 2.2.1 : *Mis en place de cadres d'apprentissage et de partage entre les femmes engagées dans l'adaptation de moyens de subsistance.* Rencontres semestrielles au niveau des six communes pour les membres des groupements de femmes appuyés dans le cadre du produit 2.1 pour permettre un partage d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques.

Activité 2.2.2 : *Mobilisation des femmes et formation sur promotion de l'économie circulaire à travers l'utilisation de biodigesteurs et d'autres mesures pour la valorisation des déchets.* L'installation d'un biodigester est préconditionnée de la mise en place des structures communautaires qui s'engagent dans la collecte déchets et le maintien de l'infrastructure. Les formations seront dispensées aux bénéficiaires sur l'impact de l'utilisation de ces systèmes et comment ils contribuent à la protection de l'environnement.

Activité 2.2.3 : *Formation des groupements bénéficiaires d'AGR sur les nexus genre-climat-sécurité dans les communes cibles du projet.* DCAF formera les membres de 30 groupes de femmes établis/redynamisés dans le cadre du produit 2.1 sur les risques sexo-spécifiques liés au changement climatique et le conflit et le rôle des femmes dans l'atténuation.

Résultat 3 : La société civile féminine malienne est impliquée et engagée sur les défis climatiques et sécuritaires

La société civile malienne est porteuse des thématiques au cœur de ce projet et est la seule une société civile dynamique et engagée pouvant assurer la durabilité des résultats recherchés du projet. Le projet privilégiera ainsi le renforcement de capacité des organisations de la société civile locales, notamment les OSC de femmes, afin de mieux encadrer les actrices « climat, paix, sécurité » et appuyer les activités des deux premières composantes. Les activités s'appuieront sur la Coalition Malienne Genre, Sécurité et Changement Climatique (COMAGESC) constituée d'une quarantaine OSC femmes, travaillant en synergie sur le genre, le climat et la sécurité avec l'appui de DCAF depuis 2021²⁰. La COMAGESC a acquis des connaissances et expériences réussies dans les domaines de la paix et de la sécurité et du changement climatique en tant qu'actrice dans les processus nationaux. La continuité d'appui à la coalition et autres OSC locales à travers ce projet permettra d'identifier des points d'appui spécifiques apportant ainsi des réponses aux risques de sécurité liés au climat qui renforcent l'égalité des genres, les droits humains des femmes et la paix et la stabilité en général, tout en informant et en influençant la politique pour intégrer les liens entre le genre, le climat et la sécurité.

Produit 3.1 : La société civile féminine est redynamisée et a les capacités pour mener des actions en faveur de l'adaptation au changement climatique et la prévention de conflits

Le projet prévoit de réaliser dès la première année des recherches qui peuvent soutenir les efforts de plaidoyer de la société civile. Notamment, une étude portant sur l'analyse diagnostique de la vulnérabilité et des capacités de résilience des communautés, des risques et les considérations de sécurité liés au changement climatique en intégrant une analyse des conflits et du genre ainsi que les solutions endogènes développées par les communautés pour faire face aux effets néfastes du changement climatique sera entreprise. Ce diagnostic sera accompagné par une analyse du cadre juridique national et international relatif au changement climatique et comment ces engagements sont intégrés dans les stratégies, la

²⁰ Parmi les principaux membres de la COMAGESC on peut citer APROFEM, WILDAF, ONG YA-G-TU, ADDEH, REFEDE, UAVES, AMAFEP, APDF, FENACOF, ADAF/GALLE.

planification et/ou les politiques et en matière de genre, de paix, de sécurité nationale. Le projet envisage également de soutenir des OSC féminines engagées dans les domaines d'adaptation et consolidation de la paix, des universitaires, des représentants de médias pour s'engager et plaider efficacement en faveur d'une réforme intégrant les besoins prioritaires des femmes dans les politiques et stratégies liées au nexus genre, paix et sécurité et changement climatique. Sur la base de la capitalisation de l'étude diagnostique et diverses activités de dialogue et de partage d'expériences au niveau communautaire, la COMAGESC sélectionnera, au moins une dizaine d'initiatives communautaires, en réponse à des défis prioritaires, liés à la thématique Genre, paix, sécurité et changement climatique, identifiés par les femmes elles-mêmes lors des différents foras et activités. Enfin la COMAGESC et d'autres OSC maliennes seront formées sur les thématiques prioritaires liées aux actions de plaidoyer, de communication et de transformation. . Ces formations accroîtront leurs capacités à contribuer efficacement à l'élaboration, la révision et l'évaluation des plans d'actions nationaux sur l'agenda climat, paix et sécurité.

Activité 3.1.1 : *Réalisation avec la société civile locale d'une étude à deux volets : a) une étude diagnostique sur le changement climatique, paix et sécurité et l'impact sexo-spécifique dans les six communes d'intervention b) analyse du cadre juridique et politique relatif au genre, paix, sécurité et changement climatique au Mali.* L'étude sera réalisée avec les membres de la COMAGESC et une structure de recherche locale.

Activité 3.1.2 : *Renforcement des capacités des membres de la coalition malienne COMAGESC et autres OSC en plaidoyer, communication et élaboration d'un plan de plaidoyer porté par les femmes et les filles.* DCAF mènera des modules de formation et un atelier sera organisé à Bamako pour l'élaboration du plan de plaidoyer.

Activité 3.1.3 : *Appui à la COMAGESC pour la réalisation d'environ une dizaine d'initiatives communautaires en faveur de la promotion du nexus genre, paix, sécurité et changement climatique.* Ces initiatives proposées par les communautés, sur la base des besoins spécifiques identifiés lors des activités d'apprentissage et de dialogue, feront l'objet d'examen, après leur soumission à des critères de sélection et réalisées à travers de micro-subventions (entre \$8000 et \$12 000) aux OSC membres de la COMAGESC. Les OSC bénéficiaires seront formées dans le suivi-évaluation à base communautaire.

Activité 3.1.4 : *Formation au profit de 100 membres de la COMAGESC et d'autres OSC maliennes concernant les enjeux femmes-paix-sécurité et les changements climatique.* DCAF mènera des modules de formation à Bamako et dans les chefs-lieux des cercles d'intervention.

Ciblage : Le projet ciblera les cercles de Bandiagara dans la région du même nom, Niono dans la région de Ségou et San dans la région de San²¹. Ces localités au Centre du Mali qui représentent différentes zones agroécologiques font toutes face aux risques de conflit liés au changement climatique. En effet, ces cercles sont des zones extrêmement vulnérables au changement climatique. Le Plateau Dogon et Office du Niger où se trouve Bandiagara et Niono sont depuis longtemps des zones de densité de population importante et la compétition autour des ressources naturelles s'intensifie²². La zone inondée dont fait partie San fait également face de nombreux défis liés à l'impact du changement climatique sur la pêche et l'absence de sources d'énergie. Il s'agit des trois zones au cœur des conflits multiformes, et à la fois des zones avec des potentialités agroécologiques différentes. Le choix des zones d'intervention différentes facilitera l'apprentissage sur la thématique

²¹ Le découpage administratif de 2023 a conféré le statut de régions aux cercles de San, Bandiagara et Douentza, jusqu'alors rattachés aux régions de Ségou et de Mopti.

²² PNUD/PNUE (2022): Evaluation Environnementale Intégrée du Mali

émergente genre-climat-paix. Six communes ont été identifiées. A titre provisoire les communes de Segué-Ire et Kendié dans le cercle de Bandiagara, Niono et Séribala à Niono, et Baramandougou et Karaba à San ont été ciblées (cf. carte dans Annexe E) basée sur une analyse de conflit et de genre, en appliquant aussi des critères de vulnérabilité et expositions au changement climatique à travers un processus consultatif qui impliquait les autorités locales, les services techniques, la société civile féminine. Le ciblage des villages spécifiques et des sites de projet dans les six communes d'intervention ne sera établi qu'au démarrage du projet. Le PNUD et le DCAF consulteront les autres partenaires actifs dans les communes d'intervention afin d'aligner les méthodologies de ciblage des villages d'intervention spécifiques, tout en s'appuyant sur la méthodologie de ciblage déjà établie et testée par le PNUD se basant sur les critères suivants : i) accessibilité et situation sécuritaire, ii) la nature des conflits recensés, iii) l'état des ressources naturelles, et iv) la complémentarité avec d'autres acteurs.

Les six communes ciblées abritent une population de 272 505²³ dont 138 500 femmes et 133 925 hommes²⁴. Il est estimé qu'environ 16 144 personnes, dont 9951 femmes et filles et 6193 hommes et garçons bénéficieront du projet de manière directe. Parmi les bénéficiaires directes environ 30% auront moins que 25 ans. La couche de bénéficiaires les plus jeunes seront essentiellement impliqués dans les activités du résultat 2 et aussi l'activité 1.1.4. Il est estimé que 5% de bénéficiaires directs seront des déplacés internes, même si la proportion serait plus élevée dans le cercle de Bandiagara. Il est également estimé que 170 073 personnes, dont 101 299 femmes et 68 774 hommes bénéficieront du projet de manière indirecte²⁵. Les bénéficiaires indirects sont répartis sur les six communes d'intervention ainsi que d'autres localité profitant des initiatives menées par COMAGESC dans le cadre du résultat 3 du projet. Cette population profitera d'une meilleure gestion de risques sécuritaires liés au changement climatique et des mesures concrètes qui facilitent l'adaptation tout en renforçant la cohésion sociale. Cette estimation inclut également les autres membres des ménages (moyenne de six personnes par ménage) qui profiteront d'un appui direct pour le renforcement des moyens de subsistance.

Le choix des bénéficiaires directs se fera à travers d'une approche participative avec l'implication des organisations féminines locales. Bien que le projet tienne compte des critères de vulnérabilité et cible les personnes les plus exposées aux effets négatifs des changements climatiques, telles que les ménages dirigés par des femmes, des adolescentes et des âgées et des déplacées internes pour certaines activités (notamment résultat 2), il cible également les femmes et les jeunes filles susceptibles de devenir des actrices pour le changement (notamment pour les résultats 1 et 3). Les bénéficiaires directs seront identifiés à travers un processus participatif au niveau communautaire afin de garantir l'implication de toutes les parties prenantes (autorités locales, chefs traditionnels et représentants de la société civile) et de toutes les couches de population (tels que les jeunes, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap). Pour chaque activité, la sélection des bénéficiaires se fera en collaboration avec les associations et ou groupes féminines existants et comprendra également des assemblées villageoises afin de garantir la transparence et l'appropriation par la communauté des activités et des résultats du projet. Les bénéficiaires directs du résultat 3

²³ Estimation de la population du Mali par Région, Cercle et Commune selon le sexe en 2023, Source: Direction nationale de la Population octobre 2022,

²⁴ Direction nationale de la Population (Octobre 2022)

²⁵ Cette estimation inclut également les autres membres des ménages (moyenne de six personnes par ménage) qui profiteront d'un appui direct pour le renforcement des moyens de subsistance.

sont en premier lieu les associations membres de la COMAGESC et ses différents cadres. Le projet veillera à lutter contre la marginalisation de certains groupes socio-économiques afin de promouvoir la participation substantielle à la gouvernance, ciblant tous les groupes de moyen d'existence, y compris les communautés itinérantes et ceux dont l'ancrage dans le tissu social local est plus faible. Enfin, il est important que les hommes soient impliqués afin d'accompagner la responsabilisation des femmes au risque de les voir s'y opposer.

3. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

Ce projet conjoint ONU-OSC sera mis en œuvre par les deux organisations bénéficiaires, le PNUD et le DCAF, qui travailleront avec des partenaires de mise en œuvre, notamment des OSC locales et des associations locales de femmes qui recevront de subventions directes du PNUD et du DCAF pour la mise en œuvre des activités. Le projet a déjà pré-identifié un nombre d'OCS dirigées par des femmes au centre du Mali. Il s'agit de structures crédibles qui ont, pour la plupart, déjà travaillé en partenariat avec le PNUD et d'autres agences onusiennes, y compris dans le cadre d'autres projets PBF, et qui sont reconnues pour leurs interventions dans les domaines du genre, la résilience et la consolidation de la paix. Le partenariat PNUD-OSC locale sera sous forme de lettre d'accord (LOA) et le PNUD octroiera ainsi des subventions, sous forme d'avances trimestrielles, directement aux OSC féminines locales qui seront responsables pour certaines activités (cf. Annexe D pour plus de détails). Le projet travaillera étroitement avec les CCS qui regroupe les différents OSC de femmes et de jeunes entre autres avec un appui du DCAF. Dans le cadre de cette intervention, DCAF travaillera avec la COMAGESC (constituée d'environ une quarantaine d'OSC membres) qui sera d'une part partenaire d'exécution de certaines activités mais aussi bénéficiaire ou partie prenante clef. Les services techniques des régions concernées, notamment l'ADR, les directions régionales des eaux et forêts, de l'agriculture et de la production et industries animales seront impliqués dans la mise en œuvre du projet. L'Agence Energies Renouvelables sera consultée pour la conception et mise en œuvre des activités sous la composante 2.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : PNUD	USD 40 111 842	Danemark, Suède, Fonds Mondial pour l'Environnement, Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg, PBF, etc.	Bamako, Mopti	154 au Mali dont 22 à Mopti	Conseiller Sécurité Climatique (P4), Conseiller Energie (P4), Conseillère Prévention de conflit (P5), Expert en sauvegardes sociales et environnementales
Partenaires d'exécution : L'Association Mussoya Dambe, YA-G-TU, Help Fast					
Organisation bénéficiaire : DCAF	USD 2 000 000	Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas	Bamako	9 au Mali	Expert genre; Experts en gouvernance du secteur de sécurité, Expert Suivi-évaluation
Partenaires d'exécution : COMAGESC					

Le mécanisme de gouvernance du projet (c'est-à-dire le comité de pilotage) est constitué par le Secrétariat PBF au Mali, les autorités compétentes maliennes ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers. Il organisera des examens réguliers du projet afin d'en évaluer les performances et d'examiner le plan de travail pluriannuel et fournir des orientations stratégiques pendant toute la durée du projet. Par ailleurs, les autorités maliennes et ses partenaires au développement, notamment le PNUD, sont se sont engagés pour la mise en place d'un comité technique au niveau régional et/ou national sur les interventions dans le domaine du climat-paix-sécurité prévue pour le quatrième trimestre de 2023. Une telle structure fournirait des orientations techniques pour tous les partenaires engagés mettant en œuvre des initiatives de sécurité climatique et appuierait les acteurs à développer des synergies et de la complémentarité à travers de cette thématique émergente.

Le PNUD et le DCAF seront directement responsables de la mise en œuvre des activités du projet avec les capacités programmatiques et opérationnelles existantes. Pour le PNUD postes déjà existants, non financés par ce projet, seront responsables de l'assurance qualité et fourniront des orientations stratégiques, notamment :

- Conseiller en sécurité climatique (P4) : supervise le développement et la mise en œuvre des interventions du PNUD en matière de climat, de paix et de sécurité au Mali ;
- Conseiller en énergie (P4) : En charge du portefeuille d'énergie propre ;
- Chef d'équipe Environnement/Changement climatique (NOC) : Supervise l'unité Environnement/Changement climatique et travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales et les services techniques ;
- Expert en sauvegarde sociale et environnementale (VNU International) : Soutiens l'équipe du projet dans l'application des normes et politiques sociales et environnementales.

Au fil des ans, le PNUD a renforcé ses capacités d'intervention dans le centre du Mali avec le déploiement d'une équipe substantielle au bureau de Mopti. Un certain nombre de postes existants dans le cadre du portefeuille de la sécurité climatique du PNUD soutiendront la mise en œuvre de ce projet à partir de Mopti. Seule une partie des coûts de ces postes sera couverte par ce projet. Il est prévu de renforcer l'équipe programmatique à Mopti avec un.e Experte en genre et conflit.

- Expert national avec des responsabilités de coordination globale (NPSA10 – 25%)
- Expert national en gestion des ressources naturelles (NPSA10 – 25%)
- Experte en genre et prévention des conflits (NPSA8/VNU – 100%) – à recruter
- Associé de programme (NPSA6 – 25%)
- Associé de communication (NPSA6/VNU – 25%) - à recruter
- Chauffeur (NPSA2 – 25%)

Au niveau de DCAF, différentes expertises seront mises à disposition pour assurer une bonne coordination des activités, parmi lesquelles :

- Conseillère Genre HQ (10%) ;
- Coordinateur Résident de DCAF (5%) qui assure une supervision globale de l'initiative ;
- Chargé de Projet (100%) chargé de la gestion des initiatives, ayant une expertise en gestion de projet et sur les thématiques principales du projet notamment le genre, la sécurité et le changement climatique et le partenariat avec la société civile ;
- Chargés de projets DCAF-Bamako (10 %) ;
- Chargé de suivi-évaluation (10%) ;
- Chargé de l'administration, des finances et de la logistique 10%.

D'autres profils seront recrutés pour assurer la bonne mise en œuvre des activités au niveau local dont trois consultants points focaux basés respectivement dans les régions de San, Bandiagara et Niono pour mener et coordonner les actions de DCAF et de ses partenaires aux niveaux régionaux. Ils seront pris en charge à 100% par le projet.

Gestion de risques : Le PNUD et le DCAF appliqueront leurs systèmes de gestion des risques institutionnels pour l'évaluation des risques et l'inscription dans les registres de risques afin de garantir que le projet identifie, évalue et gère les risques afin de prendre des décisions plus éclairées et plus opportunes. L'évaluation et la gestion des risques programmatiques seront notamment abordées dans le cadre de la politique du PNUD en matière de normes sociales et environnementales.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Le manque de sécurité (violence armée, terrorisme, troubles civils, criminalité, etc.) limite l'accès aux sites des projets et expose les bénéficiaires, le personnel et les biens à des menaces.	Elevé	Le PNUD suit strictement les conseils de sécurité de l'UNDSS et des autorités nationales et sollicite en outre l'avis des partenaires locaux, des ONG et des parties prenantes afin de s'assurer que les activités n'exposent pas les bénéficiaires, le personnel ou les partenaires de mise en œuvre à des risques résiduels inacceptables. Les stratégies de prévention et de gestion des risques seront identifiées, contrôlées et évaluées régulièrement par l'unité de sécurité du PNUD en étroite collaboration avec l'UNDSS.
Catastrophes liées au climat	Elevé	Une attention particulière sera accordée à la surveillance et à la prévision des conditions météorologiques régionales afin de permettre une action rapide.
Risque d'accroître les inégalités entre les hommes et les femmes et de la violence basée sur le genre.	Moyen	Le projet a pour objectif d'autonomiser les femmes et réduire les inégalités entre les sexes. L'implication groupes de femmes à tous les niveaux de la mise en œuvre du projet permettra d'atténuer les risques liés à la violence basée sur le genre et à l'exclusion des femmes. Le projet veillera à sensibiliser des hommes, notamment des chefs communautaires et religieux, etc.
Exclusion des femmes, des jeunes, des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des populations autochtones et d'autres groupes vulnérables de la prise de décision.	Moyen	Le projet est guidé par l'objectif global de ne laisser personne de côté, et il développera un plan d'engagement des parties prenantes qui garantira que les groupes vulnérables sont informés et participent de manière significative et bénéficient de toutes les offres du programme.
Les activités exposent les femmes et les jeunes filles à des risques physique (insécurité, charge de travail inapproprié) et/ou des tensions/violence au sein des ménages (violence basée sur le genre).	Moyen	Toute activité fera l'objet d'une évaluation par le spécialiste de genre du PNUD et des consultations avec les parties prenantes afin d'identifier des conséquents éventuels non-intentionnés et mettre en place de mesures d'atténuation tenant comptes des conséquences sexo-spécifique.
Des activités mal conçues ou mal exécutées pourraient exacerber les tensions ou les conflits.	Moyen	Le projet effectuera une analyse des conflits afin de comprendre les acteurs, les causes et les moteurs des conflits, ainsi que le lien entre le climat, les conflits et la sécurité, et l'impact sur les relations entre les sexes et d'adapter les activités et les interventions de manière à ne pas introduire de nouveaux conflits ou à ne pas exacerber les dynamiques de conflit existantes.

Coordination insuffisante et manque de synergie entre les différents acteurs	Faible	Le PNUD établira un cadre pour la coordination et les synergies des partenaires de mise en œuvre au niveau thématique et géographique. Le critère des synergies avec d'autres acteurs et programmes sera inclus dans les critères de sélection des partenaires de mise en œuvre.
Risque de mauvaise gestion financière et de détournement des ressources	Faible	Les procédures financières du PNUD et du DCAF seront strictement respectées afin d'atténuer le risque de mauvaise gestion. Lorsque des ressources sont confiées à des partenaires de mise en œuvre, le PNUD et le DCAF procéderont à des vérifications préalables et ponctuelles conformément à ses procédures internes.
Risque d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement sexuel	Moyen	Le PNUD et le DCAF ont tous deux des politiques de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement sexuel. L'ensemble du personnel suit des formations obligatoires, divers mécanismes de signalement sont en place et les politiques institutionnelles sont discutées avec les partenaires de mise en œuvre.

Suivi & Evaluation : PNUD et DCAF mettront en œuvre un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage visant à garantir la disponibilité des informations pour une prise de décision adéquate, opportune et basée sur des preuves ou évidences. La collecte des données des indicateurs d'objectifs, de résultats et d'extrants (désagregés par âge et sexe), permettra de mesurer les résultats du programme, de tester la théorie de changement de manière continue, de mesurer les relations de cause à effet et de mesurer l'impact en matière de climat, paix et sécurité. Les indicateurs de performance de résultats et produits seront planifiés avec les indicateurs d'activité et des détails suffisants dans un plan de suivi /évaluation élaboré au démarrage du programme. Ce plan de suivi des indicateurs comportera également les bases de référence, les cibles annuelles, les méthodes et fréquence de collecte des données, et définira les termes référencés dans les objectifs et/ou les indicateurs afin de garantir une bonne compréhension pour tous les utilisateurs. Lorsque le cadre de résultats l'exige, le PNUD et DCAF réaliseront une étude de base pour établir les valeurs de référence au cours du démarrage du projet. Un budget de \$35 000 a été prévu pour la réalisation de l'étude de référence. Les équipes de suivi-évaluations du PNUD et le Chargé MEL du DCAF assureront le suivi les indicateurs de performance et d'assurer un suivi des micro-projets, les initiatives locales, les formations, les sessions de sensibilisations mis en œuvre par les organisations de la société civile.

Au début du programme, les OSC partenaires seront accompagnés pour qu'elles puissent avoir le minimum de connaissance requis d'un système de Suivi, Évaluation et Apprentissage efficace, les techniques de capitalisation et de documentation. Les partenaires de mise en œuvre seront directement responsables de la collecte des données de suivi sur les résultats de l'activité sur le terrain. La méthode et la source de collecte des données dépendront des résultats spécifiques et du type d'activité. Dès le départ, le PNUD, le DCAF et chaque partenaire développeront et valideront des outils de collecte de données spécifiques au projet et conviendront des modalités de suivi. Cela permettra de garantir la qualité des données et de s'assurer que les données comprennent toutes les informations requises et que des données suffisamment désagrégées sont collectées. La collecte des données se fera de manière continue et sera effectuée simultanément ou immédiatement après des activités spécifiques. Notamment les multiples formations prévues exigeront des pre- et post-test de participants ainsi que des enquêtes à des intervalles réguliers après les activités pour vérifier dans quelle mesure les participants ont retenu et utilisé les connaissances.

Les partenaires de mise en œuvre soumettront des rapports d'activité sur une base ad hoc, trimestrielle, semestrielle et annuelle en utilisant un format de rapport spécifique au projet. Les OSC partenaires seront accompagnés à faire de la gestion adaptative grâce à la mise en œuvre de ces plans de suivi et évaluation (à travers l'analyse régulière des données remontées) couplée à un suivi du contexte et la remontée des feedbacks des communautés. Les équipes de suivi et évaluation au niveau du PNUD et DCAF conduiront des activités internes d'AQD (Assurance de la Qualité des Données). Ces activités d'AQD peuvent inclure des visites sur les communes pour valider les données et les processus de collecte de données, des entretiens avec les bénéficiaires. Les activités AQD permettront de révéler des lacunes dans la mise en œuvre des plans de suivi-évaluation des micro-projets, des activités de formations et d'y apporter les ajustements nécessaires.

En outre, le suivi régulier des sous-bénéficiaires comprend également des aspects liés au risque de protection et à la redevabilité, et le PNUD et le DCAF ont l'intention de mettre en place un mécanisme de retour pour s'assurer que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires puissent exprimer leurs préoccupations. Ce mécanisme utilisera des canaux appropriés pour permettre aux communautés locales et aux groupes vulnérables et marginalisés de faire entendre leur voix d'une manière sûre et digne qui ne les exposera pas à des risques. Des dispositions seront prises pour s'assurer que le retour d'information est transmis régulièrement à l'équipe de gestion du projet afin qu'il soit examiné et que des mesures d'atténuation et des actions correctives appropriées soient mises en place, y compris avec les partenaires de mise en œuvre. Afin de s'assurer que les perspectives de tous les segments et parties prenantes dans les localités d'intervention sont prises en compte et que les communautés ont leur mot à dire dans les décisions qui les concernent, le PNUD et le DCAF mèneront des consultations basées sur les principes du consentement libre, préalable et éclairé avant le début et pendant le projet. Un plan de consultation des parties prenantes sera élaboré pour structurer les consultations avec les communautés et les parties prenantes au niveau local avec l'appui de l'expert en sauvegarde sociale et environnementale du PNUD.

Une évaluation finale externe sera entreprise conformément aux directives d'évaluation du PBF. L'objectif sera d'évaluer la pertinence de la conception du projet, la cohérence des interventions avec d'autres interventions, l'efficacité de la performance du projet, l'efficacité de sa gestion et de sa mise en œuvre ainsi que son impact et sa durabilité. Les questions de genre seront également analysées sur la base du marqueur de genre, et les entretiens pour l'évaluation seront menés auprès d'un échantillon équilibré et représentatif des principales parties prenantes et des groupes de genre. Des termes de référence détaillés seront préparés, discutés et approuvés par le PBF et les principales parties prenantes avant le début de l'évaluation ex post. Un budget de \$65 000 pour l'évaluation finale a été prévu.

Stratégie de fin de projet / durabilité : L'engagement du PNUD et du DCAF ne cessera pas avec la fin du projet, et les deux organisations continueront à accompagner les communautés maliennes, les collectivités et les services techniques à travers des programmes phares en matière d'adaptation au changement climatique et sécurité collective. Le PNUD veillera à tirer parti des résultats et les leçons apprises à travers ce projet, notamment en matière de la prise en compte des perspectives des femmes dans la gestion de risques sécuritaires liés au changement climatique, dans la mobilisation de ressources pour son portefeuille programmatique en matière de climat-paix-sécurité et élargir la base de partenaires financiers. Cela se fera à travers d'une intégration programmatique entre les initiatives déjà en cours de mise en œuvre, la prise en compte dans les négociations actuelles, certaines assez avancées avec plusieurs bailleurs, et dans la plaidoyer et communication visant les bailleurs

potentiels, par exemple, à travers des blogs, le développement des matériaux de communication, des présentations thématiques dans de différents fora, etc. Le projet jouera ainsi un rôle catalytique et servira à mieux intégrer le genre et l'égalité des sexes dans la prévention des conflits et l'adaptation au changement climatique. Aussi, il est important de noter que l'approche des deux organisations est basée sur le transfert de connaissances et le renforcement des capacités avec les services techniques et les niveaux nationaux, régionaux et locaux. Dans le cadre du projet, les capacités des organisations féminines, des collectivités et des services techniques sectoriels seront renforcées et ils continueront à mettre en œuvre leurs mandats en termes de prévention de conflits et d'adaptation au changement climatique.

L'appui à la gestion locale des risques sécuritaires climatiques et aux mesures d'adaptation à travers les révisions des PDSEC est le point d'entrée le plus pertinent pour assurer la durabilité des interventions. Les collectivités accompagnées par l'ADR sont responsables en premier lieu pour la mise en œuvre des engagements en termes d'adaptation et prévention des conflits. Le PNUD continuera de les accompagner à cet effet tandis que le DCAF poursuivra son soutien en faveur des CCS locaux. L'activité sera ancrée dans le plan national d'adaptation du Mali qui doit être formulé en même temps que le démarrage de cette activité. Enfin, le projet prévoit un soutien important à la société civile engagée dans la thématique climat-genre-sécurité dans l'objectif de lui permettre de mener du plaidoyer et des initiatives concrètes qui peuvent servir à pérenniser et étendre les résultats du projet, même au-delà des zones ciblées. A long terme, c'est la société civile et les autorités maliennes qui sont porteuses de la thématique et le PNUD et le DCAF ont une responsabilité de les accompagner et capaciter.

4. Budget du projet

Le projet et notamment le budget a été préparé dans le souci d'assurer un rapport prix-qualité. Les activités spécifiques ont fait l'objet des estimations détaillées tenant compte de nombre de sites d'intervention et de participants et la durée de chaque activité et sous-activité. Dans le cas où l'achat de matériels et des équipements et des travaux sont prévus le budget a été élaboré basé sur une analyse du marché local et des projets précédentes. En termes de ressources humaines il est à noter que le projet sera mis en œuvre par des équipes constituées de staff nationaux et que le projet ne prévoit pas le recrutement de personnel internationaux. C'est uniquement pour un nombre limité de postes internationaux que le projet prévoit une contribution modeste. En termes de suivi et évaluation le projet tient compte des recommandations du PBF. Ainsi, environ 6,42% du budget global a été alloué au suivi et évaluation, y compris \$65 000 pour l'évaluation indépendante à la fin du projet. Une provision budgétaire a également été faite pour un audit indépendant du DCAF en tant que bénéficiaire direct non-onusien. L'annexe D (Budget) contient des notes budgétaires détaillées pour chaque ligne budgétaire.

S'agissant des facteurs qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches, ce projet cherche notamment de placer les femmes au cœur de la gouvernance de risques sécuritaires liés au changement climatique. Il est important que cela soit accompagné des mesures d'adaptions et de prévention concrètes. En conséquence, une étape clé qui doit être considérée pour le déblocage de fonds additionnels est la revue participative des documents de planification locale, notamment les PDSEC et leurs plans d'investissements (cf. étapes clés dans l'Annexe C – Cadre des résultats).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Des ONG locales ont été présélectionnées. L'ADR sera également engagée.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		La plupart du personnel est déjà recruté. Le PNUD prévoit un nouveau poste (cf. TDR) pour ce projet.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		Les communes d'intervention ont été identifiées. Les sites spécifiques seront identifiés à travers un processus consultatif (cf. section 2.e) pendant la phase de démarrage (premiers 6 mois).
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Les autorités maliennes ont été informées. Les communautés bénéficiaires seront sensibilisées lors du démarrage du projet.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Une analyse a été menée.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		Oui, cf. section 2.e.
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		L'ADR a été consultée.
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		Effectivement, le PNUD et le DCAF ont pris des dispositions pour une mise en œuvre efficace du projet.
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		La conseillère genre du PNUD Mali ainsi que l'experte genre du bureau régional pour l'Afrique ont contribué à la conception du projet.

11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X		Le PNUD et le DCAF ont organisé des consultations avec la COMAGESC qui regroupe les associations de la société civile actives dans la thématique.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		Les indicateurs sont ventilés par sexe et par âge.
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		80,87% contribue directement vers GEWE.

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		Cf notes budgétaires et section 4.
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		Cf notes budgétaires et section 4.
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Le budget a été préparé tenant compte du nombre de bénéficiaires de chaque activité et une couverture de 10 villages dans chaque de 6 communes ciblées.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		Cf notes budgétaires et section 4. Les coûts du personnel sont inférieurs de 20%

5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		Le PNUD ne prévoit qu'un nouveau poste pour ce projet. Le projet privilège des staff nationaux.
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	Le PNUD utilisera un véhicule acheté pour un autre projet pour la mise en œuvre des activités. Ce projet contribuera proportionnellement aux frais d'entretien et du carburant.
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Les experts internationaux du PNUD Mali ont appuyé la conception du projet et continueront de fournir leur expertise pendant la mise en œuvre. Le projet bénéficiera du matériel (informatique, mobilier, etc.) et des véhicules existant à Mopti et à Bamako.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.²⁶
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²⁶ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1: Une meilleure gouvernance inclusive des risques sécuritaires liés au changement climatique, grâce à la contribution des femmes Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : 5, 13, 15, 16		Indicateur 1 a Niveau de référence : # de réseaux de femmes atteints et engagés dans la préparation et la réponse aux chocs climatiques et conflits [désagrégué par lieu, géographie (urbaine/rurale)] Cible : 6	Rapport d'activité, semestriel	
		Indicateur 1 b : % des membres de la communauté qui estiment que les OSC féminines sont capables de résoudre/transformer les situations conflictuelles liées au changement climatique Niveau de référence: 0% (à confirmer/infirmar lors de l'enquête baseline) Cible: 70%	Rapports des enquêtes Baseline et endline en début et à la fin du projet	
		Indicateur 1 c : % des membres des OSC qui estiment que les activités et les mécanismes mise en place par le projet leur a permis d'être plus active et efficace pour répondre aux besoins prioritaires en matière de sécurité collective et changement climatique Niveau de référence:0% (à confirmer/infirmar lors de l'enquête baseline) Cible: 80%	Rapports des enquêtes Baseline et endline en début et à la fin du projet	
	Produit 1.1 Les effets sexo-spécifiques et les perspectives des femmes et jeunes filles sont pris en compte dans les processus de planification locale	Indicateur 1.1.1 Niveau de référence : # de documents de planification locale qui intègrent les risques sexo-spécifiques liés à la sécurité climatique et les mesures d'adaptation Cible : 6	Rapport d'activité, semestriel	6 PDSEC revus 12 mois après le démarrage du projet.
		Indicateur 1.1.2 # de cartographies participatives des risques sexo-spécifiques liés au changement climatiques et perspectives de développement Niveau de référence : 0 Cible : 3	Rapport d'activité, semestriel	Une cartographie par cercle réalisée 12 mois après le démarrage du projet
		Indicateur 1.1.3 # de personnes impliqués dans la réalisation d'aménagements communautaires [ventilé par sexe, lieu, géographie (urbain/rural), tranche d'âge, type de groupe (par exemple, personnes déplacées, éleveurs, agriculteurs, entrepreneurs locaux)]. Niveau de référence : 0 Cible : 1800 (F 720, H 720, Filles 180, G 180)	Rapport d'activité, semestriel	
	Produit 1.2 Les femmes participent dans les initiatives	Indicateur 1.2.1 : # de femmes formé sur la notion de gouvernance du secteur sécuritaire et les risques sécuritaires liés au changement climatique Niveau de référence: 0 Cible: 300	Rapport d'activité, mensuel et/ou semestriel	

	locales de sécurité collective			
		Indicateur 1.2.2 : # d'assembles villageoises sur les risques sécuritaires liés au changement climatique organisées par les OSC de femmes villageoises Niveau de référence: 0 Cible: 90 (dont 3 par villages (30 villages au total))	Rapport d'activité, mensuel et/ou semestriel	
		Indicateur 1.2.3 : # de CCS régionaux et communaux intégrant la participation et les besoins spécifiques des femmes et des filles en matière de changement climatique [désagrégué par lieu géographique (régional/communal), Niveau de référence: 0 Cible: CCS régionaux : 3 CCS communaux : 6	PV des réunions des CCS, Rapport d'activité, mensuel et/ou semestriel,	
	Produit 1.3	Indicateur 1.3.1 Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 1.3.2 Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 1.3.3 Niveau de référence : Cible :		
	Résultat 2 : Les femmes et des jeunes filles s'adaptent mieux aux défis liés au changement climatiques et aux conflits et sont davantage autonomisées dans la sphère socio-économique Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : 5, 13, 15, 16	Indicateur 2 a # de sources de revenus des ménages (ventilées par sexe et par âge) Niveau de référence : à établir Cible : à déterminer	Baseline et endline	
		Indicateur 2 b # de personnes dont la résilience climatique s'est améliorée [ventilé par sexe, lieu, géographie (urbain/rural), tranche d'âge, type de groupe (par exemple, personnes déplacées, éleveurs, agriculteurs, entrepreneurs locaux)]. Niveau de référence : 0 Cible : 3700 (F 2000, H 120, Filles 1600)	Baseline et endline	
		Indicateur 2 c # de femmes et des jeunes filles qui collaborèrent dans d'initiatives [d'adaptation ventilé par lieu, géographie (urbain/rural), tranche d'âge, type de groupe (par exemple, personnes déplacées, éleveurs, agriculteurs, entrepreneurs locaux)]. Niveau de référence: à établir Cible : 3600 (2000 F, Filles 1600)	Baseline et endline	

	Produit 2.1 Les moyens de subsistance sont diversifiés et adaptés au changement climatique grâce à la promotion à des solutions durables et sensibles au genre	Indicateur 2.1.1 # évaluations/inventaires des mesures structurelles et non structurelles appropriées et réalisables (techniques, connaissances, capacités, financières, institutionnelles) visant à améliorer la résilience face aux risques liés à la sécurité climatique, réalisés et diffusés (avec des informations sur le lieu, la manière et les destinataires de la diffusion). Niveau de référence: 0 Cible: 3	Rapport d'évaluation, ponctuel	1 inventaire réalisé par cercle pendant première année du projet
		Indicateur 2.1.2 # personnes ayant accès à une énergie propre [ventilé par sexe, lieu, géographie (urbain/rural), tranche d'âge, type de groupe (par exemple, personnes déplacées, éleveurs, agriculteurs, entrepreneurs locaux), type d'énergie propre (cuisson propre/électricité) et si possible par type d'utilisation (résidentielle/commerciale/sociale)]. Niveau de référence: 0 Cible : 3720 (F 2000, H 120, Filles 1600)	Rapport d'activité, semestriel	
		Indicateur 2.1.3 # et % de bénéficiaires ayant de meilleures compétences en matière d'autonomisation de l'entrepreneuriat local [désagregé s par sexe, lieu, géographie (urbaine/rurale), groupe d'âge, type de groupe] Niveau de référence: 0 Cible: 1800	Rapport d'activité, semestriel	
	Produit 2.2 Les différents groupes de moyens de subsistance et socio-économiques féminines collaborent dans l'appropriation de mesures d'adaptation au changement climatiques au niveau locale	Indicateur 2.2.1 # et % de bénéficiaires ayant une meilleure compréhension des risques climatiques et sécuritaires [désagregés par sexe, lieu, géographie (urbaine/rurale), groupe d'âge, handicap, type de groupe] Niveau de référence: 0 Cible: 3600 (F 2160, H1440), 90%	Rapport d'activité, semestriel	
		Indicateur 2.2.2 # cadre d'échange et partage réalisé [participants désagregés par sexe, groupe d'âge, handicap, type de groupe] Niveau de référence: 0 Cible: 12	Rapport d'activité, semestriel	Cadre établi dans chaque commune et première rencontre tenue pendant première année
		Indicateur 2.2.3 : # de membres de groupement bénéficiaires AGR formé sur les nexus genre-climat-sécurité [désagregé par lieu, par sexe, par tranche d'âge et par secteur d'activité] Niveau de référence: 0 Cible: 1080 (1080 F)	Rapport de formation, rapport d'activité mensuel et semestriel	
	Produit 2.3	Indicateur 2.3.1		

		Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 2.3.2 Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 2.3.3 Niveau de référence: Cible:		
Résultat 3: La société civile féminine malienne est impliquée et engagée sur les défis climatiques et sécuritaires Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : 5, 13, 15, 16		Indicateur 3 a : % des membres de la communauté qui déclarent que les activités des OSC locale dans le domaine de la promotion du nexus genre, paix, sécurité et changement climatique sont satisfaisantes. Niveau de référence: Cible: 75%	Rapport des enquête Baseline et endline et en triangulation avec les sources secondaires.	
		Indicateur 3 b : Pourcentage des initiatives en faveur de la promotion du nexus genre, paix, sécurité et changement climatique réalisé avec l'efficacité par les OSC (c'est-à-dire avec un taux de réalisation d'au moins 80%) et apprécié par les communautés Niveau de référence:0 Cible: 80%	Rapport des enquête Baseline et endline Rapport d'activité des OSC	
		Indicateur 3 c : % des membres des OSC qui pensent être mieux outillés pour faire des plaidoyer et communication porté par les femmes et les filles Niveau de référence: Cible: 75%	Rapport de monitoring post formation des membres des OSC sur le plaidoyer et communication	
	Produit 3.1 La société civile féminine est redynamisée et a les capacités pour mener des actions en faveur de l'adaptations	Indicateur 3.1.1 : # d'étude diagnostique et analyse réalisé sur le changement climatique, paix et sécurité et l'impact sexo-spécifique dans les six communes d'intervention; et sur le cadre juridique de la protection de l'environnement au Mali Niveau de référence:0 Cible:1	Rapport de l'étude et rapport d'analyse	
		Indicateur 3.1.2 : # d'initiatives locales mises en œuvre par les membres de la COMAGESC Niveau de référence: 0 Cible: 10	Rapport d'activité mensuel et semestriel	

	au changement climatique et la prévention de conflits	Indicateur 3.1.3 : # de membres de la coalition malienne COMAGESC formé en plaidoyer, communication Niveau de référence:0 Cible: 90	Rapport de formation, rapport d'activité mensuel et semestriel	
	Produit 3.2	Indicateur 3.2.1 Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 3.2.2 Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 3.2.3 Niveau de référence: Cible:		
	Produit 3.3	Indicateur 3.3.1 Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 3.3.2 Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 3.3.3 Niveau de référence: Cible:		
	Résultat 4: (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) (Recommandations de l' Examen périodique	Indicateur 4 a Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 4 b Niveau de référence: Cible:		

universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 4 c		
		Niveau de référence: Cible:		
	Produit 4.1	Indicateur 4.1.1		
		Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 4.1.2		
	Produit 4.2	Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 4.1.3		
		Niveau de référence: Cible:		
	Produit 4.3	Indicateur 4.2.1		
		Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 4.2.2		
		Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 4.2.3		
		Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 4.3.1		
		Niveau de référence: Cible:		
		Indicateur 4.3.2		
		Niveau de référence: Cible:		

		Indicateur 4.3.3		
		Niveau de référence:		
		Cible:		

For MPTFO Use

Totals				
	PNUD	DCAF	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD)	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 168,845.00	\$ 118,909.79	\$ -	\$ 287,754.79
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 50,182.20	\$ 18,291.03	\$ -	\$ 68,473.23
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 194,432.20	\$ 28,848.60	\$ -	\$ 223,280.80
4. Contractual services	\$ 323,488.44	\$ 138,982.47	\$ -	\$ 462,470.91
5. Travel	\$ 58,308.16	\$ 51,888.64	\$ -	\$ 110,196.80
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 487,233.00	\$ 161,388.59	\$ -	\$ 648,621.59
7. General Operating and other Costs	\$ 25,922.22	\$ 42,438.54	\$ -	\$ 68,360.76
Sub-Total	\$ 1,308,411.22	\$ 560,747.66	\$ -	\$ 1,869,158.88
7% Indirect Costs	\$ 91,588.79	\$ 39,252.34	\$ -	\$ 130,841.12
Total	\$ 1,400,000.00	\$ 600,000.00	\$ -	\$ 2,000,000.00

Aicha Bouzlama
AB.

Performance-Based Tranche Breakdown					
	PNUD	DCAF	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD)	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	\$ 980,000.00	\$ 420,000.00	\$ -	\$ 1,400,000.00	70%
Second Tranche:	\$ 420,000.00	\$ 180,000.00	\$ -	\$ 600,000.00	30%
Third Tranche:	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0%
TOTAL	\$ 1,400,000.00	\$ 600,000.00	\$ -	\$ 2,000,000.00	